



Signataire : Skender Salihi

Date de dépôt : 8 mai 2024

Question écrite urgente

Deux poids, deux mesures : comment ?

En date du 7 mai 2024, le journal « 20 Minutes » publiait un article intitulé « Achat-test par des mineurs : un marchand de vin désemparé ».

Interpellé par cette publication et ses révélations, lesquelles exposent des disparités de traitement des infractions liées à la vente d'alcool aux mineurs, je me permets de soulever la question principale sur la légitimité quant à l'équité et à l'efficacité des mesures de contrôle mises en œuvre par les autorités compétentes.

En tant que parlementaire soucieux du respect de la loi et de la protection des jeunes, je suis désireux d'obtenir des éclaircissements sur cette affaire, afin de mieux comprendre les motivations et les actions des autorités compétentes.

Dès lors, je prie le Conseil d'Etat de bien vouloir m'informer sur les questions ci-dessous et le remercie au passage :

- Pourquoi existe-t-il une disparité dans le traitement des infractions constatées entre les commerces de vente d'alcool et les établissements de restauration?
- Comment les autorités compétentes garantissent-elles l'équité dans l'application des sanctions liées à la vente d'alcool aux mineurs, notamment en ce qui concerne les achats-tests conduits par la PCTN?
- Ne pensez-vous pas qu'il serait plus efficace d'adopter une approche préventive pour les premiers cas, afin d'éviter des récidives et de promouvoir une meilleure conformité avec la loi?